



CENTRE HOSPITALIER DE PAU

Établissement support du Groupement  
Hospitalier de Territoire Béarn et Soule

# HOSPITALISATION À DOMICILE



*Informations à destination des professionnels de santé*

**L'Hospitalisation A Domicile (HAD)** est un service du Centre Hospitalier de Pau qui permet de **raccourcir ou d'éviter une hospitalisation traditionnelle**.

Une prise en charge en HAD doit être prescrite par un médecin (traitant, libéral ou spécialiste).

Le **médecin traitant reste le responsable de la prise en charge** et effectue les prescriptions, en concertation avec un médecin coordonnateur de l'HAD.

Suite à une demande d'admission, l'équipe de l'HAD évalue les besoins du patient, au niveau médical, infirmier et social. **Un patient ne nécessitant pas de soins «techniques» peut bénéficier de l'HAD sous certaines conditions**. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre HAD.

- ▲ Les soins sont assurés par des aides-soignants et des infirmiers de l'hôpital ou par des libéraux.
- ▲ L'HAD dispose d'une assistante sociale et d'un psychologue. Si vous avez besoin de kinésithérapie ou d'orthophonie, vous pouvez faire appel à un professionnel libéral qui signe une convention avec l'HAD.

**LES SOINS SONT ASSURÉS 7 JOURS SUR 7  
AVEC UNE ASTREINTE INFIRMIÈRE LA NUIT**

## **LES PRISES EN CHARGE LES PLUS COURANTES EN HAD**

- ▲ **LES SOINS PALLIATIFS** : L'HAD est en lien permanent avec les services de Soins Palliatifs du territoire (dont l'USP du Centre Hospitalier de Pau), ce qui permet d'optimiser et fluidifier les prises en charge.
- ▲ **LES PANSEMENTS COMPLEXES** : nécessitent un temps de soins prolongé et/ou le recours à des techniques de traitement par pression négative (système VAC ou PICO) : ulcères, escarres, plaies chirurgicales ou traumatiques.
- ▲ **L'ALIMENTATION ENTÉRALE OU PARENTÉRALE**
- ▲ **LE TRAITEMENT INTRAVEINEUX**
- ▲ **LES SOINS DE NURSING** : seuls, ils ne rentrent pas dans les critères d'admission en HAD. Ils doivent être associés à un autre mode de prise en charge. Exceptionnellement, l'HAD peut intervenir pour des soins de nursing seuls afin de permettre un retour à domicile dans l'attente d'une solution mieux adaptée (SSIAD par exemple)

## **LA DEMANDE D'ADMISSION EN HAD se fait :**

- ▲ sur le logiciel national d'orientation Via Trajectoire
- ▲ ou en contactant l'HAD qui vous transmettra un formulaire.



## COMMUNES PRISES EN CHARGE PAR L'HAD DE PAU :

Aast	Espechede	Ouillon
Abere	Gabaston	Ousse
Andoins	Gelos	Pau
Anos	Higueres-Souye	Poey-de-Lescar
Arbus	Idron	Ponson-Debat-Pouts
Aressy	Labatut	Ponson-Dessus
Arrien	Lamayou	Pontiacq-Viellepinte
Artigueloutan	Laroin	Riupeyrous
Artiguelouve	Lee	Rontignon
Assat	Lescar	Saint-Armou
Aussevielle	Lespourcy	Saint-Castin
Baleix	Lombia	Saint-Jammes
Barinque	Lons	Saint-Laurent-Bretagne
Bedeille	Maucor	Saubole
Bentayou-Seree	Maure	Sedze-Maubecq
Bernadets	Mazeres-Lezons	Sedzere
Billere	Meillon	Sendets
Bizanos	Monsegur	Serres-Castet
Buros	Montaner	Serres-Morlaas
Casteide-Doat	Montardon	Siros
Castera-Loubix	Morlaas	Urost
Escoubes	Narcastet	Uzos
Eslourenties-Daban	Nousty	

**TOUTES LES COMMUNES DU TERRITOIRE DE SANTÉ  
SONT COUVERTES PAR UNE HAD**

## + D'INFOS

Pour en savoir plus sur  
l'HAD, consultez le site :  
[www.ch-pau.fr](http://www.ch-pau.fr)  
> Nos équipes  
> Hospitalisation à domicile

# CONTACTS UTILES HOSPITALISATION À DOMICILE

Secrétariat : 05 59 92 48 31

Infirmière coordinatrice : 07 77 80 78 94

Cadre de santé : Maï FRADIN - 05 59 72 69 88

### Médecins coordonnateurs:

Dr Jean-Pierre CHAUDOT : 06 08 83 97 78

Dr Nicolas KIFFER : 06 10 16 89 21

### Messageries sécurisées :

[had@ch-pau.mssante.fr](mailto:had@ch-pau.mssante.fr) / [had.ch-pau@medical64.apicrypt.org](mailto:had.ch-pau@medical64.apicrypt.org)

ou mail : [had@ch-pau.fr](mailto:had@ch-pau.fr)



**CENTRE HOSPITALIER DE PAU**

Établissement support du Groupement  
Hospitalier de Territoire Béarn et Soule

**CENTRE HOSPITALIER DE PAU**

4 boulevard Hauterive

64 046 PAU Cedex

[www.ch-pau.fr](http://www.ch-pau.fr)